Information communale
Déchets non-conforme

RAPPEL IMPORTANT
GESTION ET TRI DES DÉCHETS

À la suite d'un contrôle cantonal, il a été constaté que notre commune ne respectait pas pleinement les exigences en matière de collecte des déchets.



En effet, les communes sont tenues de garantir le bon fonctionnement du système de collecte et l'application des règles en vigueur sous peine de sanctions.



SACS NON-CONFORME

Nous vous rappelons que seuls les sacs blancs taxés sont autorisés dans les Moloks.
Il est strictement interdit d'y déposer des sacs noirs non taxés ou autres. (voir photos)

Nous vous rappelons également que la Commune est habilitée à effectuer des contrôles et, le cas échéant, à dénoncer les contrevenants. Des amendes importantes peuvent être prononcées en cas d'infraction.



SACS NON-CONFORME

À L'APPROCHE DES FÊTES, PENSONS AU TRI DES DÉCHETS !

Nous vous encourageons également à utiliser les 5 écopoints mis à disposition par la Commune pour le tri de vos déchets : PET, verre, papier, aluminium, vieux vêtements, piles, huiles usagées et capsules de café.

Merci de ne déposer aucun déchet en dehors des conteneurs prévus à cet effet.

Les employés de la voirie vous en seront reconnaissants !

